



Commune
d'AMPUS

Délibération N°2016-017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 AVRIL 2016**

L'an deux mil seize, le cinq avril à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRE, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Maylis COSTAMAGNO, Fabien MICHEL.

Excusées : Laurence COLLADO représentée par Hugues MARTIN
Virginie MICHEL représentée par Nadine MARION
Nathalie FORESTIER représentée par Siegfried JAEGER

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Nombre de Suffrages exprimés : 15

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015
EAU ET ASSAINISSEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir examiné le compte administratif 2015 de la Commune,
 - constatant que ledit compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **40 333.81 €**
 - statuant sur l'affectation de ce résultat de fonctionnement,
- à l'unanimité DECIDE de l'affecter comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT: - Ex. 2015	
<u>Résultat d'exploitation :</u>	
- résultat de l'exercice	1 003.81 €
- résultats de clôture de l'exercice précédent	41 337.62 €
- affectation de l'exercice précédent	0.00 €
RESULTAT A AFFECTER	40 333.81 €
<u>Résultat d'investissement :</u>	
- résultat de l'exercice	-110 893.55 €
- résultat de clôture de l'exercice précédent	212 337.38 €
- résultat de clôture	101 443.83 €
<u>Restes à Réaliser d'investissement :</u>	
D – besoin de financement	121 990.80 €
R – excédent de financement	26 350.00 €
Besoin de financement	95 640.80 €
<u>Affectation du résultat :</u>	
- Affectation en réserves en investissement (R-1068)	0.00 €
- Report en fonctionnement (R-002)	40 333.81 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

